

préjudiciables et à la colonie française, et mesme à la Religion. Le gouverneur faisant semblant de se rendre à mes raisons, me députa vers les Iroquois pour les inviter tous, en la personne de leurs chefs à se trouver le printemps au rendés vous qu'il marqua pour y parler de la continuation de la paix et des moyens de la bien maintenir avec eux, et eux avec luy. On me dit d'engager la foy et la parole qu'on leur donnoit de leur seureté et liberté de venir à ce rendés vous et de là de retourner chès eux. J'exécute mes ordres. J'assemblay 40 des principaux chefs de toutes les bourgades Iroquoises. Je leur donne la parole du gouverneur. Je leur proteste qu'estant chrétien et choisy par le Roy pour estre son lieutenant général en ce païs-là, il falloit qu'ils crüssent qu'il estoit un homme incapable de manquer à sa parole ni de tromper contre le droit des gens. Sur quoy ils acquiescèrent à mes instances. Ils furent au rendès vous, ou l'on les trompa, on les mit aux fers et dans les prisons. On leur pillà quantité de pelletries qu'ils avoient aportées pour marquer aux français par leur commerce qu'ils se fioient à eux. On les transporta en France. On les mit à Aix où ils sont morts de misère à la réserve de 13, qu'on leur ramena à cause que leurs compatriotes alloient venger cette perfidie qui fut suivie d'une 2<sup>de</sup> qui vous estonneroit si je vous la racontois, et où le P. Millet, ancien miss<sup>re</sup> en Canada et de nostre Province eust bien des sujets de tristesse. Il fut luy mesme ensuite pris par les Iroquois, prest à estre bruslé à petit feu après avoir oüi cent reproches qu'ils luy firent que c'estoit en vain qu'il les avoit instruits de nos mystères, que nous estions des perfides etc. Un